

Mais, ajoute-t-il, on comprend que la Grande-Duchesse ressente le besoin de poser un acte par lequel elle accentuera encore une fois la situation du Grand-Duché. Ce sera M. Eyschen qui lui aura suggéré l'idée de saisir cette occasion plus ou moins platonique . . . pour rendre à la Grande-Duchesse un peu de sa popularité . . . enfin pour se chauffer, lui Eyschen, peut-être pour la dernière fois, au soleil ô combien bienfaisant de la Cour dont il avait perdu la faveur.»

La veille au soir le parti socialiste ne savait pas encore s'il assisterait à la séance. «S'abstenir et ne pas y aller, ce serait s'exposer à des reproches. Prendre part à la mascarade; c'est se rendre ridicule et se rendre méprisable à soi-même . . .»

Le matin du 10 novembre Welter reçoit la visite du docteur Paul Arendt, frère du président de la Cour supérieure de justice, et habitant Anvers où il était établi médecin de longue date. «Arendt se trouvait à Anvers pendant le siège et il a quitté la ville avec les militaires belges, lors de la reddition de la forteresse, pour se rendre en Hollande. Après il est rentré à Anvers où il ne voulait et ne pouvait rester. Sa clientèle qui consistait principalement en nationaux allemands, avait été dispersée; sa place de médecin du port était perdue; une société de navigation allemande qui l'avait employé avant le siège le remercia comme germanophobe. Dans ces circonstances il est revenu dans le pays où il a sa famille. Le docteur Arendt désirant assister à l'ouverture de la Chambre, je l'ai fait entrer dans la tribune des journalistes où il aura trouvé son compte, j'espère.»\*)

De la relation sur la séance solennelle de la Chambre à laquelle le parti socialiste s'était décidé d'assister, nous retiendrons ce qui suit: Après avoir reçu des mains du Ministre d'Etat le texte – français – de l'allocution qu'elle devait prononcer, «la Grande-Duchesse s'assit et commença la lecture. Les députés qui s'étaient levés à son entrée l'écoutaient debout ainsi que le Bureau et le Gouvernement. Nous étions une demi-douzaine qui nous assimes en même temps que la Grande-Duchesse. D'autres avaient essayé d'en faire autant; mais lorsqu'ils virent que le gros lot restait debout, ils n'osaient plus et écoutaient debout. N'est-ce pas singulier que les représentants du peuple restent debout quand la souveraine est assise? Une souveraineté en vaut une autre, et il me semble que la souveraineté du peuple n'a pas à céder le pas à celle de la Couronne.»

Après le départ de la Grande-Duchesse, le président ff. Hemmer proposa de nommer une commission de six membres pour rédiger l'adresse au discours du trône. Non seulement la contreproposition de Michel Welter de renvoyer l'allocution de la Grande-Duchesse aux sections fut rejetée, mais la Chambre nomma Welter membre de ladite commission «certainement pour lui enlever la possibilité de discuter l'adresse en séance publique.» A la commission appartenaient encore outre le président ff. Hemmer, trois

---

\*) Après la guerre le docteur Arendt retourna vivre à Anvers où j'eus l'occasion de le voir en 1922 et d'apprendre de sa bouche des détails sur le rôle joué par certains milieux belges lors de la Libération du Grand-Duché.